

Je me suis des malheurs une image tracée ;
Et je les ai déjà vaincus par ma pensée.

XII.

Les chevaux sont couverts de housses d'écarlate,
Où l'or semé de fleurs et de perles éclate ;
Ils ont des colliers d'or sous la gorge pendants,
Et des mors d'or massif, qui sonnent sous leurs dents.

XIII.

Couple heureux ! si mes vers sont des ans respectés,
Vos noms ne mourront point par ma muse chantés :
Je les ferai durer tant que la destinée
Rendra Rome soumise aux descendants d'Énée,
Tant que ceux de son sang, par leurs honneurs divers,
Régneront sur ces murs, ces murs sur l'univers.

TRADUCTION

DES PASSAGES DE DIVERS POÈTES.

I.

Tantôt deux cents valets paraissent à sa suite,
Puis à dix seulement on la trouve réduite ;
Il ne parle tantôt que de grands et de rois ;
En termes relevés il conte leurs exploits ;
Puis, changeant tout d'un coup de style et de matière,
Je ne veux rien, dit-il, qu'une simple salière,
Une table à trois pieds, du bureau seulement,
Pour me parer du froid, sans aucun ornement.

O virgo, nova mi facies inopinave surgit :
Omnia præcepi, atque animo mecum ipse peregi.

Æneid., lib. vi, v. 103 et seq.

XII.

Instrati ostro alipedes, pictisque tapetis.
Aurea pectoribus demissa monilia pendent :
Tecti auro, fulvum mandunt sub dentibus aurum.

Æneid., lib. vii, v. 277 et seq.

XIII.

Fortunati ambo ! si quid mea carmina possunt,
Nulla dies unquam memori vos eximet ævo,
Dum domus Æneæ Capitoli immobile saxum
Accolet, imperiumque pater Romanus habebit.

Æneid., lib. ix, v. 449 et seq.

PASSAGES DE DIVERS POÈTES.

I.

Hæbat sæpe ducentos,
Sæpe decem servos : modo reges atque tetrarchas,
Omnia magna loquens : modo, sit mihi mensa tripes, et
Concha salis puri, et toga quæ defendere frigus,
Quamvis crassa, queat. Decies centena dedisses

* Étàffe de laine grossière.

A ce bon ménager, si modeste en paroles,
Donnez, si vous voulez, un plein sac de pistoles ;
Vous serez étonné, l'oyant ainsi prêcher,
Qu'il n'aura pas la maille avant de se coucher.

II.

Pour éteindre la soif quand elle est bien ardente,
Demandons-nous à boire en un vase de prix ?
Et, pour rassasier la faim qui nous tourmente,
Faut-il n'avoir recours qu'aux mets les plus exquis ?

III.

Entre deux rangs de fils sur le métier tendus,
La navette en courant entrelace la trame ;
Puis le peigne aussitôt en serre les tissus.

IV.

J'examine d'abord les dieux, les éléments :
Combien grands sont les dieux, quels sont leurs mouvements ;
D'où la nature fait et nourrit toutes choses ;
Leur fin, et leur retour, et leurs métamorphoses.

V.

Aux plus grands maux l'oubli sert de remède.
Soyez hardi, la fortune vous aide.
Au paresseux tout fait de l'embaras.

VI.

Qu'on me rende manchot, cul-de-jatte, impotent,
Qu'on ne me laisse aucune dent,

Hinc parco paucis contento : quinque diebus
Nil erat in loculis.

HORATIUS, sat. iii, lib. i, v. 41.

II.

Num tibi, cum fauces urit sitis, aurea queris
Pocula ? Num esuriens fastidis omnia, præter
Pavonem rhombumque ?

HORAT., lib. i, sat. ii, v. 114.

III.

Tela jugo vincta est, stamen secernit arundo.
Inseritur medium radiis subtemne acutis ;
Quod lato feriunt insecti pectine dentes.

OVID., *Metam.*, lib. vi, v. 55.

IV.

Nam tibi de summa cæli ratione, deumque,
Disserere incipiam, et rerum primordia pandam,
Unde omnis natura creet res, auctet, alatque,
Quoque eadem rursus natura perempta resolvat.

Lucret. de *Natur. rer.*, lib. i, v. 49 et seq.

V.

Injuriarum remedium est oblivio.
Audentes fortuna juvat.
Piger sibi ipse obstat.

VI.

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxa :
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes.

Je me consolerais ; c'est assez que de vivre.

VII.

Père de l'univers, dominateur des cieux,
Mène-moi, je te suis, à toute heure, en tous lieux.
Rien ne peut arrêter ta volonté fatale ;
Que l'on résiste ou non, ta puissance est égale ;
Tu te fais obéir ou de force ou de gré ;
Les ames des mutins te suivent enchainées.
Que sert-il de lutter contre les destinées ?
Le sage en est conduit, le rebelle entraîné.

VIII.

Le jour dorait déjà le sommet des montagnes ;
Déjà les premiers traits échauffaient les campagnes ;
L'hirondelle, cherchant pâture à ses petits,
Sortait, rentrait au nid, attentive à leurs cris.
Les bergers ont enfin renfermé leurs troupeaux,
La nuit couvre la terre, et s'épand sur les eaux.

IX.

Que je passe pour fourbe, homme injuste, et sans foi,
Je m'en soucierai peu, tant que j'aurai de quoi.
Citoyens, c'est l'or seul qui met le prix aux hommes.
Accumulez sans fin, mettez sommes sur sommes,
Vous serez honorés. On dit, A-t-il du bien ?
L'on ne demande pas d'où, ni par quel moyen.
Il n'est point d'infamie à l'indigence égale :
Arrivons, s'il se peut, à notre heure fatale
Étendus sur la pourpre, et non dans un grabat :

Vita dum superest, bene est.
Hanc mihi, vel acuta
Si seditur cruce, sustine.

MECENAS.

VII.

Due me parens, celsique dominator poli,
Quocumque placuit. Nulla parendi mora est.
Assum impiger. Fac nolle. Comitabor gemens :
Malasque patiar, quod pati licuit bono.
Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.

SENEC., *Epist.* cvii.

VIII.

Incipit ardentem Phœbus producere flammam,
Spargere se rubicunda dies : jam tristis hirundo
Argutis reditura cibos immittere nidis
Incipit, et molli partitos ore ministrat.
Jam sua pastores stabulis armenta locarunt,
Jam dare sopitis nox nigra silentia terris
Incipit.

MONTANUS JULIUS.

IX.

Sine me vocari pessimum, ut dives vocer.
An dives, omnes quaerimus : nemo an bonus.
Non quare, et unde : quid habeas, tantum rogant.
Ubique tanti quisque, quantum habuit, fuit.
Quid habere nobis turpe sit, quaeris ? Nihil.
Aut dives opto vivere, aut pauper mori.
Bene moritur, qui, dum moritur, lucrum facit.
Pecunia ingens generis humani bonum,

Toute vie est cruelle en ce dernier état.
L'opulence adoucit la mort la plus terrible.
Qu'aux nœuds du parentage un autre soit sensible,
Pour moi, j'enferme tout au fond de mon trésor.
Si les yeux de Vénus brillent autant que l'or,
Je ne m'étonne pas qu'on la dise si belle,
Que tout lui sacrifie, et soupire pour elle,
Qu'ainsi que les mortels les dieux soient ses amants.

X.

Je puiserai pour vous chez les vieux écrivains.
Écoutez seulement leurs préceptes divins :
Soyez-leur attentif, même aux choses légères ;
Rien chez eux n'est léger.

Cui non voluptas matris, aut blandæ potest
Par esse prolis, non sacer meritis parens.
Tam dulce si quid veneris in vultu micat,
Merito illa amores cælitum atque hominum movet.

X.

Possunt multa tibi veterum præcepta referre
Ni refugis, tenuisque piget cognoscere curas.

OPUSCULES EN PROSE.

REMERCIEMENT

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

LE 2 MAI 1684,

PAR M. DE LA FONTAINE,

LORSQU'IL FUT REÇU A LA PLACE DE M. COLBERT,
MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

MESSIEURS,

Je vous supplie d'ajouter encore une grâce
à celle que vous m'avez faite : c'est de ne point
attendre de moi un remerciement proportionné
à la grandeur de votre bienfait. Ce n'est pas
que je n'en aie une extrême reconnaissance ;
mais il y a de certaines choses que l'on sent
mieux qu'on ne les exprime : et bien que cha-
cun soit éloquent dans sa passion, il est de la
mienne comme de ces vases qui, étant trop
pleins, ne permettent pas à la liqueur, de sor-
tir. Vous voyez, messieurs, par mon ingénuité,
et par le peu d'art dont j'accompagne ce que je

* Pour les éclaircissements relatifs à ce discours, voyez l'*His-
toire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édi-
tion, 1824, in-8°, p. 354.

dis, que c'est le cœur qui vous remercie, et non pas l'esprit.

En effet, ma joie ne serait pas raisonnable si elle pouvait être plus modérée. Vous me recevez en un corps où non-seulement on apprend à arranger les paroles, on y apprend aussi les paroles mêmes, leur vrai usage, toute leur beauté et leur force. Vous déclarez le caractère de chacune, étant, pour ainsi dire, nommés afin de régler les limites de la poésie et de la prose, aussi bien que ceux¹ de la conversation et des livres. Vous savez, messieurs, également bien la langue des dieux et celle des hommes. J'élèverais au-dessus de toutes choses ces deux talents, sans un troisième qui les surpasse; c'est le langage de la piété, qui, tout excellent qu'il est, ne laisse pas de vous être familier. Les deux autres langues ne devraient être que les servantes de celle-ci. Je devrais l'avoir apprise en vos compositions, où elle éclate avec tant de majesté et de grâces. Vous me l'enseignerez beaucoup mieux lorsque vous joindrez la conversation aux préceptes.

Après tous ces avantages, il ne se faut pas étonner si vous exercez une autorité souveraine dans la république des lettres. Quelques applaudissements que les plus heureuses productions de l'esprit aient remportés, on ne s'assure point de leur prix si votre approbation ne confirme celle du public. Vos jugements ne ressemblent pas à ceux du sénat de la vieille Rome; on en appelait au peuple: en France, le peuple ne juge point après vous; il se soumet sans réplique à vos sentiments. Cette juridiction si respectée, c'est votre mérite qui l'a établie; ce sont les ouvrages que vous donnez au public, et qui sont autant de parfaits modèles pour tous les genres d'écrire, pour tous les styles.

On ne saurait mieux représenter le génie de la nation que par ce dieu qui savait paraître sous mille formes: l'esprit des Français est un véritable Protée; vous lui enseignez à pratiquer ses enchantements, soit qu'il se présente sous

¹ VAR. *Celles* dans les éditions, mais à tort; l'édition originale porte *ceux*. La Fontaine fait le mot *limites* masculin. On était, de son temps, divisé à cet égard. Dans le grand dictionnaire de Furetière, revu par Basnage, 1701, in-folio, le mot *limites* est masculin; mais l'Académie française, Trévoux, et Richelet, le font féminin. Le mot *limite*, au singulier, s'emploie encore aujourd'hui au masculin en astronomie.

la figure d'un poète ou sous celle d'un orateur, soit qu'il ait pour but ou de plaire ou de profiter, d'émouvoir les cœurs et sur le théâtre et dans la tribune: enfin, quoi qu'il fasse, il ne peut mieux faire que de s'instruire dans votre école. Je ne sais qu'un point qu'il n'ait pu encore atteindre parfaitement, ce sont les louanges d'un prince qui joint aux titres de victorieux et d'auguste celui de protecteur des sciences et des belles-lettres. Ce sujet, messieurs, est au-dessus des paroles; il faut que vous-mêmes vous l'avouiez. Vous avez beau enrichir la langue de nouveaux trésors, je n'en trouve point qui soient du prix des actions de notre monarque. Quelle gloire me sera-ce donc de partager avec vous la protection particulière d'un roi que non-seulement les académies, mais les républiques, les royaumes mêmes, demandent pour protecteur et pour maître!

Quand l'Académie française commença de naître, il ne semblait pas que l'on pût ajouter du lustre à celui que le cardinal de Richelieu lui donna. C'était un ministre redoutable aux rois: il avait doublement triomphé de l'hérésie, et par la persuasion, et par la force; il avait détruit ses principaux fondements, et se proposait de renverser ceux de cette grandeur qui ne se promettait pas moins que l'empire de tout le monde, je veux dire de la monarchie d'Espagne. Quand il n'aurait remporté de son ministère que la gloire d'un tel projet, ce serait encore beaucoup; il alla plus loin: il sut ménager des associations et des ligues contre le colosse qu'il voulait que l'on abattit. Il lui donna des atteintes qui l'ébranlèrent: mais ce dessein dans la suite n'en fut que plus malaisé à exécuter; car la jalousie et la crainte firent tourner contre nous ces mêmes armes; et ce que nous avions entrepris avec l'aide des autres princes, il a fallu que Louis le Grand l'ait achevé malgré eux.

Après la mort de votre premier protecteur, vous lui faites succéder un chancelier¹ consommé

¹ Pierre Séguier, chancelier de France, né à Paris le 29 mai 1588, et mort à Saint-Germain en Laye le 28 janvier 1672, à près de quatre-vingt-quatre ans. Il avait une des plus riches bibliothèques qu'aucun particulier eût encore possédées. Il fut le premier protecteur de l'Académie française, qui tint longtemps ses séances dans son hôtel. Voyez les *Hommes illustres* de Perrault, in-folio, 1697, p. 29; et l'*Histoire de l'Académie*

dans les affaires aussi bien que dans les lois; amateur des lettres, grand personnage, et de qui l'esprit a conservé sa vigueur jusques aux derniers moments, quelques attaques que la fortune¹, qui en veut toujours aux grands hommes, lui eût données.

Enfin notre prince a mis cette compagnie en un si haut point, que les personnes les plus élevées tiennent à honneur d'être de ce corps. Moi, qui vous en fais le remerciement, je n'y puis paraître sans vous faire regretter celui à qui je succède dans cette place, homme dont le nom ne mourra jamais, infatigable ministre, qui a mérité si longtemps les bonnes grâces de son maître: combien dignement s'est-il acquitté de tous les emplois qui lui ont été confiés! combien de fidélité, de lumières, d'exactitude, de vigilance! Il aimait les lettres et les savants, et les a favorisés autant qu'il a pu.

J'en dirais beaucoup davantage s'il ne me fallait passer au monarque qui nous honore aujourd'hui de sa protection particulière: tout le monde sait de quel poids elle est. N'a-t-elle pas fait restituer des États dans le fond du Nord dès la moindre instance que notre prince en a faite? Le nom de Louis ne tient-il pas lieu à nos alliés de légions et de flottes? Quelques-uns se sont étonnés qu'il ait bien voulu recevoir de vous le même titre que des souverains tiendraient à honneur qu'il eût reçu d'eux; mais pour moi je m'étonnerais s'il l'eût refusé: y a-t-il rien de trop élevé pour les lettres? Alexandre ne considérait-il pas son précepteur comme une des principales personnes de son État? Ne s'est-il pas mis en quelque façon à côté de Diogène? N'avait-il pas toujours un Homère dans sa cassette? Je sais bien que c'est quelque chose de plus considérable d'être l'arbitre de l'Europe que celui d'une partie de la Grèce; mais ni l'Europe ni tout le monde ne reconnaît rien que l'on doive mettre au-dessus des lettres.

Je n'entreprends ni ce parallèle ni tout l'éloge de Louis le Grand; il me faudrait beaucoup plus de temps que vous n'avez coutume d'en accorder, et beaucoup plus de capacité que je n'en ai. Comment représenterais-je en

française, par Pellisson, in-4°, p. 74 et suiv., et p. 176 et suiv.
¹ Les sceaux lui furent enlevés en 1650 et en 1652; mais ils lui furent rendus en 1656; et il les garda jusqu'à sa mort.

détail un nombre infini de vertus morales et politiques: le bon ordre en tout, la sagesse, la fermeté, le zèle de la religion et de la justice, le secret et la prévoyance, l'art de vaincre, celui de savoir user de la victoire, et la modération qui suit ces deux choses si rarement; enfin ce qui fait un parfait monarque? tout cela accompagné de majesté et des grâces de la personne: car ce point y entre comme les autres; c'est celui qui a le plus contribué à donner au monde ses premiers maîtres. Notre prince ne fait rien qui ne soit orné de grâces, soit qu'il donne, soit qu'il refuse; car, outre qu'il ne refuse que quand il le doit, c'est d'une manière qui adoucit le chagrin de n'avoir pas obtenu ce qu'on lui demande. S'il m'est permis de descendre jusqu'à moi, contre les préceptes de la rhétorique, qui veulent que l'oraison aille toujours en croissant, un simple clin d'œil m'a renvoyé, je ne dirai pas satisfait, mais plus que comblé.

C'est à vous, messieurs, que je dois laisser faire un si digne éloge. On dirait que la Providence a réservé pour le règne de Louis le Grand des hommes capables de célébrer les actions de ce prince: car, bien que tant de victoires l'assurent de l'immortalité, ne craignons point de le dire, les Muses ne sont point inutiles à la réputation des héros. Quelle obligation Trajan n'a-t-il pas à Pline le jeune? Les oraisons pour Ligarius et pour Marcellus ne font-elles pas encore à présent honneur à la clémence de Jules César? pour ne rien dire d'Achille et d'Énée, qu'on n'a allégués que trop de fois comme redevables à Virgile et à Homère de tout ce bruit qu'ils font dans le monde depuis tant d'années.

Quand Louis le Grand serait né dans un siècle rude et grossier, il ne laisserait pas d'être vrai qu'il aurait réduit l'hérésie aux derniers abois; accru l'héritage de ses pères; replanté les bornes de notre ancienne domination; réprimé la manie des duels si funestes à ce royaume, et dont la fureur a souvent rendu la paix presque aussi sanglante que la guerre; protégé ses alliés, et tenu inviolablement sa parole: ce que peu de rois ont accoutumé de faire. Cependant il serait à craindre que le temps, qui peut tout sur les affaires humaines, ne diminuât au moins l'éclat de tant de merveilles, s'il n'avait pas la

force de les étouffer : vos plumes savantes les garantiront de cette injure; la postérité, instruite par vos écrits, admirera, aussi bien que nous, un prince qui ne peut être assez admiré.

Quand je considère toutes ces choses, je suis excité de prendre la lyre pour les chanter; mais la connaissance de ma faiblesse me retient. Il ne serait pas juste de déshonorer une si belle vie par des chansons grossières comme les miennes: je me contenterai, messieurs, de goûter la douceur des vôtres, s'il m'est impossible de les imiter: la seule chose dont je puis répondre, c'est de ne manquer jamais pour vous ni de respect ni de gratitude.

A M^{re} LE PRINCE DE CONTI¹.

COMPARAISON

D'ALEXANDRE, DE CÉSAR, ET DE MONSIEUR
LE PRINCE².

1684.

MONSIEUR,

Sans une indisposition qui me retient, j'aurais été à Chantilly pour m'acquitter de mes très-humbles devoirs envers votre altesse sérénissime. Ce que je puis faire à Paris est de chercher dans les ouvrages des anciens et parmi les nôtres quelque chose qui vous puisse plaire, et qui mérite d'entrer dans les contestations de monsieur le prince. Elles sont fort vives, et font honneur aux sujets qu'elles veulent bien agiter. Il n'ignore rien, non plus que vous. Il aime extrêmement la dispute, et n'a jamais tant d'esprit que quand il a tort. Autrefois la Fortune ne l'aurait pas bien servi, si elle ne lui avait opposé des ennemis en nombre supérieur, et des difficultés presque insurmontables. Aujourd'hui il n'est point plus content que lorsqu'on le peut combattre avec une foule d'autorités, de raisonnements et d'exemples; c'est là qu'il triomphe. Il prend la Victoire et la Raison à

¹ Louis-Armand, prince de Conti, neveu du grand Condé, qui mourut le 3 novembre 1685.

² Louis II de Bourbon-Condé, surnommé le grand Condé, né à Paris le 8 septembre 1621, mort à Fontainebleau le 11 décembre 1686.

la gorge, pour les mettre de son côté⁴. Voilà l'homme le plus extraordinaire qui ait jamais mérité d'être mis au nombre des dieux. Vous voulez bien, monseigneur, que je me serve pour un peu de temps de ces termes; ils sont d'une langue qui convient merveilleusement bien à tout ce qui regarde monsieur le prince. On prépare son apothéose au Parnasse; mais comme il n'est nullement à propos de se hâter de mourir pour se voir bientôt placé dans le rang des immortels, monsieur le prince laissera passer encore un nombre d'années avant le temps de sa déification: car, de son vivant, il aurait de la peine à y consentir. C'est proprement de lui qu'on peut dire:

Cui male si palpere, recalcitrat undique tutus⁵.

Si faut-il³ que je le mette en parallèle avec quelque César ou quelque Alexandre. Je ne serai pas le premier qui aura tenté un pareil dessein; c'est à moi de lui donner une forme toute nouvelle. Il ne sera pas dit que monsieur le prince me liera la langue comme il a lié les bras à des millions d'hommes. Je pourrais aussi le comparer à Achille. Une ferme résolution de ne point céder, l'amour des combats, la valeur, y sont tout entiers des deux côtés. Ils se ressemblaient assez quand monsieur le prince était jeune; à présent l'épithète de PIED LÉGER ferait clocher quelque peu la comparaison. Puis j'ai réservé le caractère d'Achille pour votre altesse sérénissime; et je crois qu'en temps et

⁴ Ces expressions de notre poète sur le grand Condé: « Il n'a jamais tant d'esprit que quand il a tort... Il prend la Victoire et la Raison à la gorge, etc. » renferment des leçons données avec autant de réserve que de finesse, et se trouvent bien éclaircies par le passage suivant des Mémoires de Louis Racine sur la vie de son père: « Le grand Condé rassemblait souvent à Chantilly les gens de lettres, et se plaisait à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il était bon juge. Lorsque dans ces conversations littéraires il soutenait une bonne cause, il parlait avec beaucoup de grâce et de douceur; mais, quand il en soutenait une mauvaise, il ne fallait pas le contredire: sa vivacité devenait si grande, qu'on voyait bien qu'il était dangereux de lui disputer la victoire. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Boileau, dans une dispute de cette nature, qu'il céda par prudence, et dit tout bas à son voisin: « Dorénavant je serai toujours de l'avis de M. le prince quand il aura tort. » (*Œuvres de Jean Racine*, édition de Lefèvre, 1820, in-8°, t. I, p. lviii.)

⁵ HORAT., lib. II, sat. 4, v. 20. « Toujours sur ses gardes, il repousse tout flatteur maladroit. »

⁶ Pourtant faut-il.

lieu l'opiniâtreté et la véhémence ne vous manqueront non plus qu'à ce Grec, non plus qu'à votre oncle, si vous voulez. Je me restreins donc à César et à Alexandre: mais pour les mieux comparer à monsieur le prince, il faut que je les compare auparavant l'un à l'autre.

Il y a des gens qui ont trouvé quelque chose de surnaturel et de divin dans Alexandre. Je suis bien de leur avis; car, sans recourir aux fables que l'on a cru être obligé de chercher touchant le secret de sa naissance, afin de justifier une telle opinion, je vois un enfant qui n'a rien que d'homme, ou pour mieux dire, de jeune dieu. Il ne veut pas envoyer aux jeux Olympiques, et dédaigne de remporter un honneur que célébraient tous les poètes, et que recherchaient des rois mêmes.

Il ne faisait guère plus d'état de la puissance de son père ni de la sagesse de ses conseils, quoique ce père fût habile homme, et qu'il entendit à merveille ses intérêts. Cependant son fils se moquait de lui. Ne vous semble-t-il pas, monseigneur, que vous voyez Jupiter qui fait croire à Saturne que c'est un vieux radoteur, et qui le chasse du ciel? Alexandre ensuite se propose de détruire le roi de Perse avec trente mille hommes de pied seulement et cinq mille hommes de cheval, quarante mille écus pour tout fonds. Il ne faisait pourtant point ces choses en étourdi, et était très-bien instruit des difficultés de cette entreprise, des fatigues et des périls qu'il lui faudrait essayer, et de mille obstacles presque invincibles; le tout pour la gloire, et principalement pour être loué des Athéniens. Il le dit lui-même au passage d'une rivière: « O Athéniens! pourriez-vous bien croire combien de travaux j'endure pour être loué de vous? » Et puis, que monsieur le prince aille condamner l'amour des louanges! Je sais ce qu'il me dira: On ne les apprête plus aussi bien qu'on faisait alors: en effet, les batailles qu'il a gagnées, et tous ses autres exploits, nous ont fourni une matière assez ample. L'avons-nous loué comme les Athéniens auraient fait? Que César aussi n'ait été plus ambitieux en sa plus grande jeunesse, on le peut juger par ses premières démarches. Elles tendaient toutes à brouiller l'État, à se rendre chef de parti, à se faire des amis de toutes sortes de gens, jusqu'à

les servir dans leurs passions et dans leurs débauches. Il eût mieux aimé être le premier dans un petit village, que d'être le second à Rome. Je ne dis cela qu'après lui, et ce fut sans exagérer et de l'abondance du cœur qu'il le dit. S'il eut tort ou s'il eut raison, j'en fais juge monsieur le prince. Pour procéder avec ordre dans mon ouvrage, je considérerai premièrement l'adolescence de ces héros, puis le temps de leurs expéditions militaires, et enfin les dernières années de leur vie.

J'ai déjà parlé de l'adolescence de César et de celle d'Alexandre; et j'ai particulièrement attribué à ce dernier le surnaturel et le divin, c'est-à-dire le merveilleux. Mais comment appellera-t-on ce trait-ci, qui est de César? En sa plus grande jeunesse il fut pris par des corsaires. Tant qu'il demeura leur prisonnier, il leur parla comme s'il eût été leur maître. Il les menaça de les faire pendre; au moindre bruit qu'ils faisaient, il leur envoyait dire qu'ils se tussent, et ne l'empêchassent point de dormir. Ils lui demandèrent douze mille écus de rançon, il leur en donna trente mille; et, étant sorti de leurs mains, il défît leur flotte, se saisit d'eux, et les fit pendre en effet. Il y a plus de merveilleux en cela qu'en aucune chose qu'Alexandre ait faite jusqu'à l'âge de vingt ans. Je ne saurais toutefois m'empêcher de reconnaître en la jeunesse de ce prince, et dans son enfance même, ce surnaturel et ce divin qui l'eût fait tirer du nombre des hommes, sans en excepter César ni monsieur le prince; en quoi, si on y veut prendre garde, je donne plus de louanges à ceux-ci: car quelle merveille y a-t-il que la fortune et l'opinion des hommes ayant résolu d'en mettre un au-dessus de tous les autres, il profite de ces faveurs, et y contribue du sien? Mais de parvenir sans ces avantages au degré de gloire où César et monsieur le prince sont parvenus, c'est ce que j'admire, et plus encore en monsieur le prince que dans le Romain. Il y a plus loin de l'état où monsieur le prince s'est vu dans sa première jeunesse; il y a, dis-je, plus loin de cet état à la bataille de Rocroi, et de la bataille de Rocroi à celle de Lens, que de la réputation où était César quand il commença d'avoir une puissante cabale, et d'être suspect aux Romains à la charge de dictateur.

Pour comparer ces trois personnages selon l'ordre que je me suis imposé, ils ont fait voir au sortir de leur enfance beaucoup de vivacité, de hardiesse et d'esprit : mais, monsieur le prince n'ayant eu aucune occasion d'éclater avant la bataille de Rocroi¹, quiconque écrira sa vie (plût à Dieu qu'il m'en crût capable!), quiconque, dis-je, écrira sa vie, ne la commencera que par cet endroit; et ainsi les compétiteurs que je lui donne l'emporteront à l'égard du premier temps. Ce que je trouve de singulier, c'est que tous trois ont eu du savoir, et que la lecture les a occupés plus qu'elle n'a coutume de faire des gens de leur sorte. Outre le savoir, César eut de l'éloquence. Alexandre et monsieur le prince se sont peu souciés de porter cet avantage aussi haut que Jules César a fait. Alexandre l'a méprisé, lui qui avait Aristote pour précepteur, et qui était fils d'un père fort éloquent. Il voulait tout emporter de force, et eût cru se faire tort s'il se fût servi d'insinuations; mais je crains fort que monsieur le prince ne tienne un peu de lui de ce côté-là. Cependant il est toujours beau de pouvoir régner sur les esprits : cette sorte de domination n'est au-dessous d'aucun prince, quelque grand qu'il soit. Je ne veux pas dire qu'Alexandre ni monsieur le prince aient entièrement négligé le soin des paroles : je dis, sans plus, qu'ils ne les ont pas considérées comme un ornement en la personne d'aucun héros; en un mot, je dis que, selon toutes les dispositions du monde, il n'a tenu qu'à Alexandre d'être éloquent, et il n'a pas voulu l'être. Il se peut faire que la jalousie d'Aristote contre les habiles gens de son temps, ou plutôt les harangues des orateurs contre Philippe et contre Alexandre même, aient rendu cet art odieux à ce jeune prince. Jules César n'a nullement négligé cette partie : c'est par là qu'il s'est rendu recommandable avant que d'avoir acquis aucune réputation par les armes; et ceux qui s'appliqueront à la lecture de ses Commentaires s'étonneront qu'il ait cultivé sa langue avec tant de soin. On dit qu'il en a composé des livres : c'est peut-être pousser trop loin une semblable occupation. Je dirai, par parenthèse, que Jules César a écrit ses

¹ Gagnée par le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, le 19 mai 1643, ou le cinquième jour du règne de Louis XIV.

Commentaires comme si c'était un autre que lui qui les eût écrits, et qu'il n'eût pas raconté ses propres guerres; plus louable encore que Thucydide, qui ne laisse découvrir à personne s'il est d'Athènes ou s'il est de Lacédémone : car il est plus malaisé de cacher l'amour que l'on a pour soi que celui que l'on a pour sa patrie. Les Mémoires de² et ceux de M. de Bassompierre³ sont bien éloignés du caractère de ceux de Jules César. Enfin ce Romain a excellé en trois choses principales, la politique, l'art militaire, et l'art de bien dire. Il a même plaidé des causes. Cela ne lui était pas plus séant qu'à notre Hercule gaulois de se servir du discours aussi bien que d'une massue. On le peint avec des chaînes qui lui sortent de la bouche, comme s'il eût entraîné les hommes par ses paroles. C'est un équipage qui m'a étonné plus d'une fois; et si votre altesse y veut faire réflexion, je crois qu'elle s'en étonnera aussi. Je ne me serais jamais avisé de proposer à l'éloquence un dieu comme Hercule, et encore moins un Gaulois : ce sont des disconvenances qui me donnent envie de chercher ce qui en est répandu dans les livres.

Pour revenir à mon parallèle, le merveilleux d'Alexandre dans sa jeunesse n'exclut pas celui de César, et encore moins celui de monsieur le prince, lequel je fais consister en ce que d'abord le talent qu'il a pour la guerre s'est fait connaître. Les habiles gens de ce métier, à voir comme il s'y prenait, ont jugé par là de ce qu'il a fait depuis; je l'ai ouï dire à quelqu'un d'eux, et plus d'une fois. Je laisserai pourtant Alexandre en possession du privilège que tout le monde lui attribue : car d'entreprendre à vingt ans la conquête de l'Asie avec aussi peu de troupes qu'il en avait, et ne vouloir démordre d'aucune chose, cela ressemble assez à Achille; aussi se proposait-il de l'imiter. César hésita beaucoup davantage dans l'entreprise de se rendre maître de Rome, quoiqu'il dispo-

² François de Bassompierre, maréchal de France, né le 12 avril 1579, mort le 12 octobre 1646. Il a composé des *Mémoires*, 1665, trois volumes in-42, et des *Observations sur les règnes des rois Henri IV et Louis XIII*. « Bassompierre, au jugement d'Anquetil, dit les choses comme il les a vues, et il les a vues comme il était affecté. On peut conclure de ses ouvrages qu'un courtisan en proie à ses haines, à ses amitiés, et à ses préventions, écrivait fort mal l'histoire. » (*L'Intrigue du cabinet*, t. I. p. xxvij.)

sait de quantité d'excellentes troupes, qu'elles lui fussent affectionnées à un point qu'il en pouvait tout attendre, et qu'il eût déjà gagné un nombre infini de batailles. Il fit des propositions d'accommodement, ayant un parti formé, et sachant qu'au bruit de sa marche chacun s'enfuyait de Rome. Alexandre, dénué de ces avantages, n'eût pas marchandé pour passer le Rubicon; et c'est en partie cette hardiesse qui lui a fait attribuer le surnaturel et le merveilleux. Cette qualité n'éclate pas moins dans les premières actions de monsieur le prince. Véritablement il s'est rencontré des occasions où il n'a pas tant donné à la fortune que le prince de Macédoine. Celui-ci a entrepris beaucoup de choses qui semblaient au-dessus de son pouvoir, et en est venu à bout; et monsieur le prince est louable de n'avoir pas toujours entrepris tout ce qu'il pouvait. Je ne parle point des occasions particulières que la guerre lui a fournies; comme il n'en était pas toujours le maître, on n'a rien à lui imputer sur ce sujet.

À l'égard de ses deux rivaux, il serait à souhaiter que leurs projets eussent été aussi légitimes qu'ils ont été bien conduits. Alexandre avait un prétexte assez honnête quand il passa dans la Perse; il voulait venger les Grecs et contenir les Barbares. Mais qui l'obligea de passer aux Indes, qu'une ambition insatiable? Pourquoi troubler le repos d'une nation qui ne lui en avait donné aucun sujet, et qui faisait un meilleur usage que lui des bienfaits de la nature? Encore n'a-t-il pas détruit sa patrie, ce que l'on reproche à César.

Je m'amuse ici à balancer le droit et le tort que ces conquérants ont eus, comme si c'était de ces choses-là qu'il s'agit entre des gens de leur caractère. On ne regarde pas s'ils sont justes, on regarde s'ils sont habiles; c'est assez même qu'ils soient heureux : on les loue alors. Quand le succès manque à quelqu'une de leurs entreprises, tout le reste a beau s'y trouver, le peuple le blâme sans l'examiner, et les sages l'examinent à la rigueur. Ces réflexions m'ont écarté du merveilleux que je donne à Alexandre, et dont je ne prive pas les deux autres : en sorte pourtant que je penche un peu plus vers le Macédonien que vers le Romain; sauf le jugement que votre altesse en fera, car le

merveilleux vous est familier, et mille fois plus connu qu'à nous autres poètes, encore que nous nous piquions de l'employer dans nos poèmes.

Si on me demande auquel des trois je prétends donner jusque-là la préférence, je dirai que, dès l'abord, mon intention n'a été que de prononcer entre ceux qui ne sont plus. On en peut parler comme on veut : ce sont les gens du monde les plus commodes. Pour les vivants, il faut prendre garde avec eux à ce que l'on dit. Que si par hasard (comme toutes choses peuvent arriver) j'allais mettre monsieur le prince au-dessus des autres, je lui attirerais trop d'envie, et offenserais la délicatesse qu'il a sur le fait des panégyriques. De le faire marcher le dernier, il en aurait du dépit. Je ne lui dirai jamais en face : Vous êtes plus grand qu'Alexandre; et lui dirai encore moins : Alexandre doit être mis au-dessus de vous. Le plus sûr est de laisser la chose indécise à son égard. Mon avis est donc que la jeunesse d'Alexandre a quelque chose de plus héroïque que celle de Jules César. Véritablement, si dans les premières années de celui-ci tout ressemblait à cette hauteur avec laquelle il traita les corsaires qui l'avaient pris, je lui donnerais le premier rang : cela n'étant pas, je me laisse emporter au surnaturel que l'on attribue à l'autre.

Il se peut faire que dans la suite je balancerai davantage. Alexandre agit d'abord pour de plus grands intérêts. Toute la terre y prend part. Il n'est pas jusqu'à l'Écriture sainte qui n'en fasse mention, et qui ne représente le monde entier attentif et dans le silence devant ce prince. *In cujus conspectu terra siluit*. Encore aujourd'hui l'Orient est rempli du bruit de son nom et de ses conquêtes; elles vont fonder des empires au delà du Gange⁴; tout cela avec une rapidité inconcevable, et comme si les dieux lui eussent envoyé la science de conquérir. Démosthène l'avait appelé enfant. Il lui fit dire qu'il était passé à l'adolescence en passant par la Thessalie, et qu'on le trouverait homme fait devant les murailles d'Athènes. Monsieur le

⁴ Alexandre pénétra dans l'Inde jusqu'au delà du fleuve Indus; mais il n'alla point jusqu'au Gange. Ce fut Séleucus Nicator, un de ses successeurs, qui parvint jusqu'à ce fleuve; mais il ne fonda point d'empire sur ses rives; il établit seulement des relations commerciales avec les riches contrées qu'il arrosa et la Perse, par le moyen de son alliance avec Sandrocoottus.